

PROVENCE / ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

ANNONCES LEGALES
HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

MARSEILLE	MARTIGUES
Marchés publics Tél. 04 91 57 75 39 cdelepine@lamarseillaise.fr	Tél. 04 91 57 75 39 martiguespub@lamarseillaise.fr
Vie des sociétés Tél. 04 91 57 75 34 ipp@lamarseillaise.fr	



DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE LA LÉGALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône du 24 décembre 2021, il sera procédé à une enquête publique sur la demande de permis de construire déposée par la SARL «CAP VERT ENERGIE EXPLOITATION30» pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance crête égale ou supérieure à 250 kilowatts, comprenant des panneaux photovoltaïques et ses annexes, au lieu-dit «Les Fumades», à MALLEMORT.

L'enquête publique, destinée à assurer l'information et la participation du public se déroulera, pendant trente et un jours consécutifs, du **mercredi 26 janvier 2022 au vendredi 25 février 2022 inclus** en mairie de MALLEMORT (Hôtel de Ville, Cours Victor Hugo -BP47-13370 MALLEMORT), siège de l'enquête.

En application de la réglementation en vigueur au jour du déroulement de l'enquête publique, les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID 19 (distanciation physique, gestes barrières, etc.) seront fixées au cas par cas, en fonction des possibilités d'accueil du public et de configuration des locaux sous la responsabilité de l'autorité municipale.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne pourra :

- prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur un registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00);

- consulter le dossier sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement, Bureau de l'Utilité Publique de la Concertation et de l'Environnement, place Félix Baret, 13006 MARSEILLE (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - Bureau n°421 - Contact préalable au 04 84 35 42 46/47 ou 06 70 89 60 02);

- consulter le dossier sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône à l'adresse: <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Mallemort>;

- adresser ses observations et propositions écrites sur le projet au commissaire enquêteur par voie postale à la mairie de Mallemort ou par voie dématérialisée, du 26 janvier 2022 (8h00) au 25 février 2022 (17h00) à l'adresse électronique suivante: pref-ep-pvmallemort@bouches-du-rhone.gouv.fr (capacité maxi 5MO).

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale émis le 26 novembre 2021 assorti d'un mémoire en réponse du maître d'ouvrage produit le 02 décembre 2021.

Monsieur Georges MAZUY, Ingénieur divisionnaire des TPE, retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public et recevra ses observations orales et écrites, au siège de l'enquête, aux jours et heures suivants:

- mercredi 26 janvier 2022 de 8h30 à 12h00
- mardi 1er février 2022 de 13h30 à 17h00
- lundi 07 février 2022 de 13h30 à 17h00
- jeudi 17 février 2022 de 8h30 à 12h00
- vendredi 25 février 2022 de 13h30 à 17h00

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites et orales émises auprès du commissaire enquêteur lors des permanences ci-dessus, seront consultables au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables par le public sur le site internet précité de la Préfecture des Bouches-du-Rhône. Elles seront communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, durant l'enquête.

Après la clôture de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an en mairie concernée et à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, et rendue publique par voie dématérialisée pendant un an sur le site internet précité.

Au terme de l'enquête publique, l'autorité compétente pour prendre la décision requise au titre des articles L422-2b et R422-2 du code de l'urbanisme est le Préfet des Bouches-du-Rhône qui statuera, par arrêté, sur la demande de permis de construire susvisée. La personne responsable du projet est la SARL «CAP VERT ENERGIE EXPLOITATION 30». Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de M. Vincent TONNETOT Mobile: 06 10 74 56 52.

Fait à Marseille, le 27/12/2021
Le Chef de Bureau de l'Utilité Publique,
de la Concertation et de l'Environnement
SIGNÉ
Patrick PAYAN

1-Les données personnelles contenues dans les observations et propositions du public, quelles que soient leurs formes, et recueillies au cours de l'enquête environnementale seront dès lors consultables en ligne.

202202219

La Marseillaise

Il existe d'autres voix,
on vous le dit tous les jours

E 21000133/13

COMMUNE D'ARLES

Modification simplifiée N°3 du Plan Local d'Urbanisme

Prescription de la modification simplifiée N°3 du plan local d'urbanisme par arrêté municipal n°22URB001 du 20 janvier 2022, le Maire d'Arles a prescrit la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la ville d'Arles.

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie d'Arles salle des Pas Perdus et à la Direction du Développement Territorial, au Pôle des services publics 1, 2ème étage, bureau 225, 11 rue Parmentier 13200 Arles ainsi que dans les 5 mairies annexes de Mas thibert, de Moulès, de Raphèle, de Salin de Giraud et du Sambuc, durant les horaires d'ouverture habituels des bureaux, du 15 février au 25 mars 2022 inclus.

202202408

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de Charleval (13)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21130024900011
Code postal / Ville : 13350 Charleval
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-securises.fr>

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Nathalie Pia - Tél : +33 442284118 - Mail : dgs@charleval13.fr

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir RC
Capacité économique et financière : Voir RC
Capacités techniques et professionnelles : Voir RC
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 23 février 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdit
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : CHARLEVAL(13)_CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE_RELANCE DU LOT 5 ET DU LOT 9
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Construction de la maison de santé pluridisciplinaire de Charleval. Relance du lot 5 menuiserie extérieure-serrurerie et du lot 9 peinture suite à la déclaration sans suite pour motif technique de la consultation précédente.
Lieu principal d'exécution : CHARLEVAL
Durée du marché (en mois) : 13
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots
LOT :
LOT 05 - MENUISERIE EXTERIEURE-SERRURERIE
Classification CPV : 45421000
Valeur estimée du lot hors TVA : 115000 euros
Lieu d'exécution du lot : CHARLEVAL
LOT :
LOT 09 - PEINTURE
Classification CPV : 44111400
Valeur estimée du lot hors TVA : 55000 euros
Lieu d'exécution du lot : CHARLEVAL

Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis
26 janvier 2022

202202420

Vie des sociétés

DISSOLUTION

EDEN, SAS, 35000 euros, 24 rue Gustave Desplaces 13100 Aix en Provence, 848733580 RCS Aix en Provence. Le 30/05/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société. Mme AMRANI Naima demeurant 28 rue Rabutin Chantal Nouveau Parc Sévigné 13009 Marseille a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au domicile du liquidateur. Mention au RCS d'Aix en Provence.

202202412

FIN DE LOCATION GERANCE DE TAXI

Suite à la location gérance d'une licence de **Taxi N° 383** sur la commune de Marseille consentie en date du 29/07/2021, entre SARL CABZ au capital de 1000 EUROS siège social au 292 Avenue du Prado Villa Pratolino Résidence Prado Verde 13008 Marseille immatriculée au RCS de MARSEILLE N° 793 657 461 représentant légal Monsieur Benoît GUIRARD et la SASU SB TAXI au capital de 1000 EUROS siège social au 4 Avenue de la Petite Mer Les Salins du Lion A405 13127 Vitrolles immatriculée au RCS de Salon-de-Provence N° 900 674 342, représentant légal Mademoiselle Tatiana CHANJOU a pris fin d'un commun accord, le 28/01/2022, selon les termes de l'article 95-935 avec une fin d'activité constatée par l'administration municipale à la date du déséquipement du véhicule taxi par un installateur agréé en date du 28/01/2022.

202202384

LOCATION GERANCE DE TAXI

Par acte SSP en date du 14/12/2021 il a été établi un contrat de location gérance entre Monsieur Thomas OGOUDJIAN demeurant 41 Vallon Chauméry, la Barrasse 13011 MARSEILLE N° SIREN 528 437 411 titulaire de l'Autorisation de **Taxi N°66** sur la commune de Marseille et, La SASU SB TAXI au capital de 1000 EUROS siège social au 4 Avenue de la Petite Mer Les Salins du Lion A405 13127 Vitrolles immatriculée au RCS de Salon-de-Provence N° 900 674 342, représentant légal Mademoiselle Tatiana CHANJOU portant sur une autorisation de stationnement **N°66** à compter de la date de la signature dudit contrat par la Direction du Contrôle des Voitures Publiques, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans un délai maximal de cinq ans.

202202385

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

MIL
SARL au capital de 100000 €
Siège social : 12 Rue Du Roy Rene 13650 MEYRARGUES
RCS AIX-EN-PROVENCE 502111065

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/01/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 67A chemin de girovai 13650 MEYRARGUES à compter du 10/01/2022
Modification au RCS de AIX-EN-PROVENCE.

202202401

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/01/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : 13 MB SECURITE INCENDIE & EVENEMENTIEL. **Sigle :** 13 MB SIE. **Forme :** SASU. **Capital social :** 500 €. **Siège social :** 245 Rue des lavandières, 13270 FOS SUR MER. **Objet social :** Services de sécurité incendie et assistance à personne et événementiel. **Président :** M. Nedjmi Sofiane ZINE demeurant 245 Rue des lavandières, 13270 FOS SUR MER. **Clause d'agrément :** Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS. **Clause d'admission :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au R.C. S. de SALON-DE-PROVENCE

202202414

DISSOLUTION

IMMOBILIERE ORLY - M
S.A.R.L au capital de 8000 euros
Siège social : 31 Chemin Fernand Cammi
13821 LA PENNE SUR HUYEAUNE

Aux termes d'une délibération en date du trente septembre deux mille vingt et un, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame BEN ZEKRI Epouse LAUZAT Orly, demeurant 31 Chemin Fernand Cammi, 13821, LA PENNE SUR HUYEAUNE pour toute la durée de la liquidation avec tous les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 31 Chemin Fernand Cammi, 13821, LA PENNE SUR HUYEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et les documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Marseille, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

202202417

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

LE CONCORDE, SARL, 8000 euros, 2 rue de l'Arène 13260 Cassis, 319449542, RCS Marseille. Suite à la décision de l'associé unique en date du 27/12/2021, il résulte que : Mme FARES Linsey a démissionné de ses fonctions de co-gérant. Seul M. PITT Pierre reste gérant. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Marseille.

202202418

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP il a été constitué une SASU dénommée :
CARS 13 VTTC

Capital social : 100,00 euros.
Siège social : 5 Chemin de Bouenhoure - 13090 AIX EN PROVENCE
Objet : VTC, location de véhicule avec ou sans chauffeur
Président : Mme Nadia BELKACEM demeurant 5 Chemin de Bouenhoure - 13090 AIX EN PROVENCE
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AIX EN PROVENCE.

202202419

RAPIDITÉ, EFFICACITÉ
sur 4 départements (13/83/30/34)

Votre contact :
ipp@lamarseillaise.fr / 04 91 57 75 34
Devis sur demande

202202384